

Conseil Municipal du 7 mai 2020

COMPTE RENDU

Date de convocation
22 avril 2020

Conseillers en exercice
54

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : Mme Tifenn QUIGUER

En application de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, le Conseil Municipal de la Ville de BREST s'est réuni le jeudi 7 mai 2020 à 10 heures en visio conférence, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE, Maire, M. T. FAYRET, M. E. GUELLEC, Mme B. ABIVEN, M. R. SALAMI, M. Y. GUEVEL, M. P. APPERE, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Mme E. KUCHEL, Mme K. COZ-ELLEOUEUET, M. F. PELLICANO, Mme A-M. KERVERN, Mme M. LOUSSOUARN, M. Y. MASSON, Mme C. MIGOT, Mme I. MELSCOET, Mme N. CHALINE, Mme M-P. CREFF, Mme J. HERE, Mme S. JESTIN, M. R. JESTIN, M. H. TRABELSI, Adjoints.

Mme C. BELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, Mme R. FAGOT-OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. M. GOURTAY, Mme M. GUEYE, M. P. GUEZENNEC, M. C. KERMAREC, Mme A. LE BONNIEC, Mme Y. LE GUEN, M. J-M. LE LORC'H, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. F. VALENTIN LEMENI, Mme M-J. YAO, M. M. COATANEA, M. M. BERTHELOT, M. M. CALONNEC, Mme N. COLLOVATI, Mme C. LE GUEN BOUCHER, Mme C. MARGOGNE, Mme V. BOURBIGOT, Mme B. HU, Mme B. MALGORN, Mme C. PERON, M. B. SIFANTUS, Mme J. LE GOIC AUFFRET, M. P. KERBERENES, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme G. ABILY, M. P. PAPERON, M. R. HERVE, Conseillers.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C2020-05-062 - Etat d'Urgence sanitaire- Validation des modalités techniques de réunion du conseil municipal à distance

Il est proposé au Conseil Municipal, de valider les modalités techniques de réunion du conseil municipal à distance dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Résultat du vote

Pour :

M. CUILLANDRE François, M. FAYRET Thierry, M. GUELLEC Eric, Mme ABIVEN Bernadette, M. SALAMI Réza, M. GUEVEL Yann, M. APPERE Patrick, Mme SALAUN-KERHORNOU Patricia, Mme KUCHEL Emilie, Mme COZ-ELLEOUET Karine, M. PELLICANO Fortuné, Mme KERVERN Anne-Marie, Mme LOUSSOUARN Marif, M. MASSON Yann, Mme MIGOT Christiane, Mme MELSCOET Isabelle, Mme CHALINE Nathalie Mme CREFF Marie-Pierre, Mme HERE Jacqueline, Mme JESTIN Sylvie, M. JESTIN Robert, M. TRABELSI Hosny, Mme ABILY Gaëlle (procuration à Mme BELLEC Claude), Mme BELLEC Claude, Mme BONNARD-LE FLOCH Frédérique, Mme FAGOT-OUKKACHE Rebecca, Mme FILIPE Roselyne, M. GOURTAY Michel, Mme GUEYE Marie, M. GUEZENNEC Pierre, M. KERMAREC Charles, M. KERBERENES Pascal, Mme LE BONNIEC Annick, Mme LE GUEN Yvette, M. LE LORC'H Jean-Michel, Mme MONTANARI Isabelle, M. PAPERON Philippe (procuration à M. GUEVEL Yann), M. PICHON Ronan, Mme QUIGUER Tifenn, M. VALENTIN LEMENI Fragan, Mme YAO Marie-Josée, M. COATANEA Marc, M. BERTHELOT Marc, M. CALONNEC Michel, Mme COLLOVATI Nathalie, Mme LE GUEN BOUCHER Colette, Mme MARGOGNE Christine, Mme BOURBIGOT Véronique, M. HERVE Rémi (procuration à Mme MALGORN Bernadette), Mme HU Brigitte, Mme MALGORN Bernadette , Mme PERON Claudine, M. SIFANTUS Bruno.

Abstention :

Mme Julie LE GOIC-AUFFRET

-=000=-

Intervention du Maire rendant compte de la gestion locale de la crise sanitaire du Covid 19

Intervention de chaque groupe d'élu.e.s et des conseiller.e.s non-inscrit.e.s

Conclusion du débat

C2020-05-063

- Etat d'Urgence sanitaire- Validation de la poursuite de l'exercice par délégation au maire des attributions prévues par l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19

Il est proposé au Conseil Municipal, d'autoriser la poursuite de l'exercice par le maire de l'ensemble des attributions autorisées par l'article 1er de l'ordonnance du 1er avril 2020 durant la période de l'état d'urgence sanitaire

Résultat du vote

Pour :

M. CUILLANDRE François, M. FAYRET Thierry, M. GUELLEC Eric, Mme ABIVEN Bernadette, M. SALAMI Réza, M. GUEVEL Yann, M. APPERE Patrick, Mme SALAUN-KERHORNOU Patricia, Mme KUCHEL Emilie, Mme COZ-ELLEOUET Karine, M. PELLICANO Fortuné, Mme KERVERN Anne-Marie, Mme LOUSSOUARN Marif, M. MASSON Yann, Mme MIGOT Christiane, Mme MELSCOET Isabelle, Mme CHALINE Nathalie Mme CREFF Marie-Pierre, Mme HERE Jacqueline, Mme JESTIN Sylvie, M. JESTIN Robert, M. TRABELSI Hosny, Mme ABILY Gaëlle (procuration à Mme BELLEC Claude), Mme BELLEC Claude, Mme BONNARD-LE FLOCH Frédérique, Mme FAGOT-OUKKACHE Rebecca, Mme FILIPE Roselyne, M. GOURTAY Michel, Mme GUEYE Marie, M. GUEZENNEC Pierre, M. KERMAREC Charles, M. KERBERENES Pascal, Mme LE BONNIEC Annick, Mme LE GUEN Yvette, M. LE LORC'H Jean-Michel, Mme MONTANARI Isabelle, M. PAPERON Philippe (procuration à M. GUEVEL Yann), M. PICHON Ronan, Mme QUIGUER Tifenn, M. VALENTIN LEMENI Fragan, Mme YAO Marie-Josée, M. COATANEA Marc,.

Contre :

Mme Julie LE GOIC-AUFFRET

Abstention :

M. BERTHELOT Marc, M. CALONNEC Michel, Mme COLLOVATI Nathalie, Mme LE GUEN BOUCHER Colette, Mme MARGOGNE Christine, Mme BOURBIGOT Véronique, M. HERVE Rémi (procuration à Mme MALGORN Bernadette), Mme HU Brigitte, Mme MALGORN Bernadette, Mme PERON Claudine, M. SIFANTUS Bruno.

FINANCES

C2020-05-064 - Attribution d'une première subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le maire, ou son représentant, à procéder au versement d'une première subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale pour un montant de 550 000 € correspondant à la gestion immédiate de la crise Covid-19.

Résultat du vote

Pour :

M. CUILLANDRE François, M. FAYRET Thierry, M. GUELLEC Eric, Mme ABIVEN Bernadette, M. SALAMI Réza, M. GUEVEL Yann, M. APPERE Patrick, Mme SALAUN-KERHORNOU Patricia, Mme KUCHEL Emilie, Mme COZ-ELLEOUET Karine, M. PELLICANO Fortuné, Mme KERVERN Anne-Marie, Mme LOUSSOUARN Marif, M. MASSON Yann, Mme MIGOT Christiane, Mme MELSCOET Isabelle, Mme CHALINE Nathalie Mme CREFF Marie-Pierre, Mme HERE Jacqueline, Mme JESTIN Sylvie, M. JESTIN Robert, M. TRABELSI Hosny, Mme ABILY Gaëlle (procuration à Mme BELLEC Claude), Mme BELLEC Claude, Mme BONNARD-LE FLOCH Frédérique, Mme FAGOT-OUKKACHE Rebecca, Mme FILIPE Roselyne, M. GOURTAY Michel, Mme GUEYE Marie, M. GUEZENNEC Pierre, M. KERMAREC Charles, M. KERBERENES Pascal, Mme LE BONNIEC Annick, Mme LE GUEN Yvette, M. LE LORC'H Jean-Michel, Mme MONTANARI Isabelle, M. PAPERON Philippe (procuration à M. GUEVEL Yann), M. PICHON Ronan, Mme QUIGUER Tifenn, M. VALENTIN LEMENI Fragan, Mme YAO Marie-Josée, M. COATANEA Marc, M. BERTHELOT Marc, M. CALONNEC Michel, Mme COLLOVATI Nathalie, Mme LE GUEN BOUCHER Colette, Mme MARGOGNE Christine, Mme BOURBIGOT Véronique, M. HERVE Rémi (procuration à Mme MALGORN Bernadette), Mme HU Brigitte, Mme MALGORN Bernadette , Mme PERON Claudine, M. SIFANTUS Bruno, Mme Julie LE GOIC-AUFFRET.

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées au Service des Assemblées

MIS A L’AFFICHAGE LE .

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- C2020-05-001** - Etat d'Urgence sanitaire- Validation des modalités techniques de réunion du Conseil Municipal **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Il est proposé au Conseil Municipal, de valider les modalités techniques de réunion du conseil municipal à distance dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.
- C2020-05-002** - Etat d'Urgence sanitaire - Validation de la poursuite de l'exercice par délégation au Maire des attributions prévues par l'ordonnance n°2020-039 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de COVID-19. **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Il est proposé au Conseil Municipal, d'autoriser la poursuite de l'exercice par le maire de l'ensemble des attributions autorisées par l'article 1^{er} de l'ordonnance du 1er avril 2020 durant la période de l'état d'urgence sanitaire

FINANCES

- C2020-05-003** - Attribution d'une première subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale. **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**
Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le maire, ou son représentant, à procéder au versement d'une première subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale pour un montant de 550 000 € correspondant à la gestion immédiate de la crise Covid-19.

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées au Service des Assemblées

PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA COLLECTIVITÉ EN APPLICATION DE L'ARTICLE 7 DE L'ORDONNANCE N°2020-391 DU 1ER AVRIL 2020 VISANT À ASSURER LA CONTINUITÉ DU FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES ET DE L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX AFIN DE FAIRE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19.